

Ambassade de France
en Angleterre.

170

Londres, le 4 Juillet 1919.

Direction
des Affaires Politiques
et Commerciales.

EUROPE.

N° 419



Monsieur le Ministre,

Discours du Comte Curzon
à la Chambre des Lords sur le
Traité de Paix./.

Tandis que le Premier Ministre présentait hier aux Communes le texte du Traité de Paix avec l'Allemagne, le Secrétaire d'Etat pour les Affaires Etrangères en saisissait la Chambre des Lords.

Lord Curzon a prononcé à cette occasion un discours d'une très belle tenue et d'une grande élévation de pensée. J'en envoie ci-joint un compte rendu à Votre Excellence.

- I p.j. -

Faisant allusion à la dramatique conclusion de la guerre, à la disparition de quatre grands Empires, à la résurrection des nations disparues, la Pologne, notamment, le Secrétaire d'Etat a déclaré:-

"Le rétablissement de l'indépendance de la Pologne constitue de beaucoup le chapitre

SON EXCELLENCE,
Monsieur PICHON,
Ministre des Affaires Etrangères.

le plus important des clauses territoriales du 171
Traité. L'Allemagne l'a profondément ressenti. La
reconstitution de la Pologne était nécessaire à
la paix de l'Europe. Les partages avaient contribué
plus que tout au monde au maintien de l'autocratie
dans l'Est de l'Europe."

Sans vouloir entrer dans l'analyse
du discours, je crois devoir néanmoins vous signaler
le passage relatif à la situation actuelle de
l'Angleterre: " Nous avons gagné par cette guerre,
a affirmé Lord Curzon, tout ce que nous pouvions
nous proposer et même plus encore. Notre marine est
intacte: le principe de liberté, fondement de notre
existence nationale, reste inaltéré et incontesté.
Un Protectorat anglais en Egypte est établi. Quant
aux gains territoriaux, nous n'en poursuivions aucun
en nous engageant dans la guerre. Néanmoins certai-
nes responsabilités, auxquelles nous n'avons pu
nous dérober, nous ont été conférées. Leur accroisse-
ment est plutôt de nature à nous préoccuper qu'à
nous réjouir, mais notre esprit national saura se
montrer à la hauteur de la tâche! ./.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre,
les assurances de ma très haute considération.

Saul Cambou